



## La philosophie du son

Roberto Casati, Jérôme Dokic

► **To cite this version:**

Roberto Casati, Jérôme Dokic. La philosophie du son. Chapter 1 Methodologie, 1994.  
<ijn\_00000517>

**HAL Id: ijn\_00000517**

**[https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn\\_00000517](https://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/ijn_00000517)**

Submitted on 30 Jul 2004

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 1. QUESTIONS DE MÉTHODE

### 1.1. *L'intérêt de l'analyse descriptive.*

La plupart des descriptions des phénomènes sonores que je suis capable de donner sont tributaires de ma familiarité perceptive avec eux. Si quelqu'un me présente un Do et un Si l'un après l'autre, je peux remarquer une différence (ils m'*apparaissent* comme différents), même si je suis incapable d'expliquer, par exemple en utilisant une description qui fait appel aux fréquences vibratoires, la base *physique* de la différence. La description et l'analyse de ce qui m'apparaît, de ce que j'ai l'impression de percevoir — indépendamment de ce que j'apprends sur une base non perceptive, par exemple en lisant un livre de physique — relève de la partie phénoménologique d'une recherche philosophique. Une description des sons ayant nécessairement recours au concept de fréquence ne serait pas phénoménologique; en revanche, une description parlant d'une hauteur apparente des sons le serait. Quelles raisons justifient la démarche phénoménologique en philosophie de la perception auditive?

(1) Une phénoménologie détaillée de l'expérience peut être une des conditions préliminaires d'une étude métaphysique, ou d'une étude relative à la théorie de la connaissance. Si quelqu'un envisage, par exemple, une réduction d'un certain objet d'expérience à des entités logiquement plus simples, ou à des entités qui seraient plus facilement accessibles à la connaissance (comme dans le phénoménisme classique), il ne saurait se passer d'une première description de l'objet fidèle aux caractéristiques qui lui sont attribuées dans l'expérience.

Si vous pensez que les  $\psi$  peuvent être réduits à des  $\phi$ , il est pour vous raisonnable d'avoir une idée aussi claire que possible de la façon dont les  $\psi$  se présentent dans l'expérience que vous en avez; tout en laissant ouverte la possibilité que la réduction aux  $\phi$  vous oblige à corriger votre première impression. Bien entendu, l'exemple de la réduction n'a ici qu'une valeur d'illustration; même si vous n'envisagez pas une réduction métaphysique des  $\psi$ , il vous est indispensable de faire un premier appel aux caractéristiques apparentes des  $\psi$  que vous avez (normalement) l'impression de saisir sur la base de vos expériences. Souvent, ces caractéristiques sont utilisées tout simplement pour *fixer la référence* des termes de la théorie, et non pour *donner la signification* de ces termes, dans la mesure où elles deviennent (peut-être, et non pas nécessairement) inutiles au moment où les propriétés essentielles des  $\psi$  sont visées (Kripke 1972, 1982: 119-120, 142). Par exemple, la référence du mot «chaleur» est fixée à l'aide de certaines caractéristiques phénoménologiques, mais la chaleur est métaphysiquement indépendante de ces caractéristiques.

(2) Une remarque similaire peut être faite à propos de certaines explications qui relèvent de la psychologie. Si quelqu'un croit qu'il n'existe pas de  $\psi$ , et que seuls les  $\phi$  existent véritablement dans le monde, et si par ailleurs il a l'impression de percevoir des  $\psi$ , on doit bien sûr expliquer d'où provient cette fausse impression. Par exemple, vous avez l'impression de percevoir des objets verts, et vous apprenez que certains de ces objets ne sont pas verts — par exemple, ils sont rouges. Vous êtes amené à examiner ce qui ne fonctionne pas dans votre système perceptif. La phénoménologie a une valeur heuristique dans la psychologie de la perception: la psychologie découvre souvent de nouveaux mécanismes perceptifs en étudiant le décalage entre la description (physique) du stimulus et la description (phénoménologique) du contenu de la perception. Du coup, il est nécessaire, à ce stade, de disposer d'une description phénoménologique assez détaillée de ce contenu.

(3) Enfin, l'examen phénoménologique de l'expérience auditive présente un intérêt en soi; nous avons affaire ici à un secteur vaste et complexe de l'expérience, insuffisamment traité dans la philosophie (par contraste, on ne manquera pas de relever l'ampleur des analyses consacrées à la couleur).

Nous entendons le terme «phénoménologie» en un sens large, ni technique ni doctrinal. Nous ne prétendons pas nous réclamer des thèses officielles du mouvement phénoménologique historique, ni exprimer la position de tel ou tel auteur qui en fait partie (même si de temps à autre, il nous arrivera de citer certains de ces auteurs ou de faire référence à leurs idées). Il s'agit pour nous simplement de fournir en premier lieu une description de ce que nous entendons, une description qui soit fidèle au contenu de la perception auditive.

### 1.2. *La nature de l'analyse.*

Pour se rendre compte de manière plus précise de ce qui rend caractéristique la démarche phénoménologique, considérons le cas suivant. Jean déplace son bras et frappe ainsi un gong. Marie, qui se trouve dans la pièce voisine, fait l'observation suivante: «J'entends le son d'un gong». À quoi Jean lui répond: «Le son du gong était l'effet d'un déplacement de mon bras». Marie en infère correctement: «J'ai donc entendu l'effet d'un déplacement de ton bras». En revanche, ce que Marie n'est pas en position d'affirmer en utilisant les informations dont elle dispose, c'est qu'elle a entendu le son du gong *comme* étant l'effet d'un déplacement du bras de Jean. Marie peut ne pas entendre le son *comme* étant produit de cette façon; si elle se limite à ce qu'elle entend, le son aurait pu se produire tout seul, sans la coopération du déplacement du bras. La phénoménologie de ce qu'elle a entendu n'inclut pas, dans ce cas, les conditions de la production du son. Nous nous inspirons librement ici d'une distinction exploitée systématiquement par Fred Dretske (1969) entre la perception simple (d'un objet ou d'un événement) et la perception épistémique (en l'occurrence,

percevoir telle chose comme étant telle autre). En fait, l'utilisation de comptes rendus de perception simple («Marie entend le son d'un gong») n'est pas suffisante pour saisir ou indiquer la complexité phénoménologique du contenu de la perception. Par la suite, nous appliquerons les deux principes élémentaires suivants : premièrement, l'analyse phénoménologique *tient compte seulement du contenu de l'expérience*; deuxièmement, le contenu de l'expérience est dans la norme *exprimé par des comptes rendus non simples* («voir que...», «entendre... comme...»).

### 1.3. *Quelques difficultés.*

Il reste pourtant des difficultés, car bien entendu, ces deux principes n'ont qu'une valeur indicative générale. Le filet jeté sur l'expérience par une clause complétive (ou une clause introduite par «comme») peut être trop large, au sens où il ne capture pas toutes les distinctions phénoménologiques existantes. Par exemple, la différence phénoménologique entre voir en vision monoculaire que le chat est sur le paillason et voir le même état de choses en vision binoculaire peut ne pas correspondre à une différence au niveau des clauses utilisées pour rapporter l'expérience : dans les deux cas, on voit *que le chat est sur le paillason*. Certes, l'expression de la différence phénoménologique peut être confiée à un adverbe qui modifie le verbe à l'*extérieur* de la clause (par exemple, «en vision monoculaire» modifie le verbe de perception) : c'est précisément ce que nous avons fait en présentant l'exemple. Néanmoins, le rôle de l'adverbe ne consiste pas à décrire la différence phénoménologique en question, mais à spécifier les conditions dans lesquelles cette différence est décelable.

De plus, certains types de contenu, notamment les contenus analogiques, posent normalement un problème de sous-détermination par rapport aux concepts éventuellement employés pour leur description (Dretske 1981, Peacocke 1986). Si vous utilisez un vocabulaire relatif aux déterminations tem-

porelles qui se limite seulement aux noms des heures, vous ne pouvez pas, au moyen de ce vocabulaire, exprimer avec précision le contenu de votre perception lorsque vous voyez l'aiguille des heures dans la position où elle devrait se trouver à 15 h 15. Dans ce cas, peut-être pouvez-vous dire «Je vois que l'aiguille se trouve entre 15 heures et 16 heures», mais cela ne constitue qu'une approximation de ce que vous voyez en fait.

En outre, il est souvent difficile de sélectionner avec précision la description appropriée du contenu perceptif. Par exemple, lorsque vous regardez la photographie d'une tasse à moitié pleine de café, le contenu de ce que vous voyez par le moyen de la photographie est que la tasse est à moitié pleine de café. Mais le contenu purement pictural de la photographie est, en un sens, plus pauvre : celle-ci ne représente qu'une partie du café (et, en fait, qu'une partie de sa surface). En réalité, la photographie ne vous ment pas, car elle ne peut représenter que le café visible sous l'angle à partir duquel la photographie a été prise. Ainsi, il semble que le contenu perceptif *dépasse* le contenu purement pictural, et qu'il transcende les limitations imposées au contenu pictural par le point de vue. Malgré ces difficultés, nous continuerons à parler du contenu perceptif comme de ce qui peut s'exprimer par un compte rendu de perception non simple, en supposant que toute ambiguïté est exclue.

#### 1.4. *L'expérience de pensée.*

Tout en reconnaissant l'intérêt de l'analyse phénoménologique, nous voulons aussi en souligner les limites. Il est clair que dans certains cas, la description phénoménologique est incapable de trancher entre des hypothèses ou des théories en lice. Par exemple, l'acceptation d'une théorie représentative de la perception, d'après laquelle les objets directs de la perception sont des données sensorielles, au moyen desquelles la perception nous offre un accès indirect aux objets externes, n'est nullement menacée par le fait que nous avons l'impression de

percevoir directement les objets externes. La théorie représentative n'est pas censée fournir une explication de ce que nous avons l'impression de voir, mais de la structure de la perception (voir section 5.2).

D'autres précautions s'imposent à l'égard de la démarche phénoménologique. En insistant exagérément sur l'analyse descriptive, on court le risque de négliger la distinction entre les aspects centraux ou essentiels du phénomène à décrire, et ses aspects marginaux ou accidentels. Comme le phénomène à décrire est souvent envisagé dans un contexte particulier, certaines relations au contexte peuvent se révéler extrinsèques au phénomène en question, et non constitutives de celui-ci. Il importe donc de souligner que la distinction entre les aspects essentiels et accidentels d'un phénomène n'est pas forcément accessible du point de vue de la phénoménologie descriptive. Ce point reste valable quelle que soit l'interprétation exacte de la distinction en question, qu'elle soit fondée dans la chose ou seulement dans le concept.

Quelle méthode pouvons-nous adopter pour sélectionner les aspects constitutifs d'un phénomène ? Dans ce travail, nous ferons largement appel aux *expériences de pensée* où l'application d'un concept est testée dans un contexte inhabituel. (Les phénoménologues classiques eux-mêmes étaient bien conscients de la nécessité de quitter le plan purement descriptif pour tracer la distinction entre les éléments constitutifs et accidentels des phénomènes ; voir par exemple l'insistance de Husserl, 1913, §70, sur le rôle de l'imagination.) On peut distinguer deux types d'expériences de pensée selon le style d'intervention sur le contexte. D'une part, le contexte d'application d'un concept peut se voir systématiquement *appauvri*. Par exemple, s'il est impossible de concevoir un son *sans* une hauteur définie, il faut alors considérer la hauteur comme un aspect essentiel du son. De même, s'il est impossible de concevoir une situation dans laquelle une expérience perceptive est causalement indépendante de son objet, alors il faut accorder

un rôle essentiel à la causalité dans la perception. L'histoire de la philosophie est riche en exemples d'expériences de pensée où le contexte d'application d'un concept est intentionnellement appauvri. Berkeley soumettait à l'épreuve la notion d'une expérience orientée dans le cas d'une intelligence angélique, *dépourvue* de corps. Condillac examinait le concept de modalité sensorielle en imaginant une statue qui, dans sa condition initiale, est *dépourvue* de toute sensibilité, et se demandait quelles caractéristiques lui manquaient pour reproduire tel ou tel aspect de notre faculté perceptive. Les expériences de pensée proposées par Nicod et Strawson, que nous discutons dans le chapitre 10, relèvent également de ce premier type.

D'autre part, le contexte d'application d'un concept peut se trouver systématiquement *enrichi*. C'est le cas par exemple des fameuses expériences de pensée impliquant Terre-Jumelle (Putnam, 1975). On imagine une *autre* planète, Terre-Jumelle, qui est une réplique presque fidèle de notre planète à quelques traits pertinents près : par exemple, le liquide qui remplit ses mers et qui coule de ses robinets ressemble superficiellement à de l'eau mais possède une structure moléculaire inédite (sa structure moléculaire n'est pas  $H_2O$ , mais disons  $X_YZ$ ). L'intérêt de ces expériences de pensée consiste dans la possibilité de tester nos intuitions relatives à l'application du concept d'eau au liquide de Terre-Jumelle. Une des questions philosophiques pertinentes est celle de savoir si l'application correcte de notre concept d'eau à une substance donnée est sensible à la structure moléculaire de cette substance. Les expériences de pensée impliquant une certaine inversion, spatiale ou qualitative, auxquelles nous faisons appel dans les chapitres 2, 7 et 9, relèvent de ce second type d'expérience. Une façon métaphorique de résumer les différences entre les deux types d'expériences de pensée serait de dire que l'usage des contextes appauvris révèle les limites inférieures d'application d'un concept, alors que l'usage des contextes enrichis indique les limites supérieures d'application du concept.



### 1.5. *Analyse conceptuelle et définition théorique.*

Traditionnellement, l'analyse conceptuelle se propose de dégager les éléments les plus importants de notre conceptualisation ordinaire du monde. Le langage joue dans ce contexte un rôle de fil conducteur; l'analyse tente de mettre en évidence les critères d'application d'un terme utilisé au sein d'une communauté linguistique, et pour ce faire, elle retrace les liens constitutifs entre les différents concepts employés de manière implicite ou explicite par le locuteur lorsqu'il utilise le terme. En fait, l'expression « analyse conceptuelle » a été utilisée pour désigner des activités philosophiques assez différentes, telles que la philosophie du langage ordinaire de Austin (1962) et la métaphysique descriptive de Strawson (1985). On reproche couramment à la philosophie du langage ordinaire de négliger la distinction entre les traits essentiels et les traits accidentels d'un concept (à laquelle nous avons fait allusion plus haut). En effet, ce type de philosophie semble se limiter à collectionner les idiosyncrasies de l'usage d'un terme au sein d'une communauté linguistique déterminée, sans explorer les intuitions des locuteurs sur l'application du terme dans des situations moins ordinaires, telles que celles qui sont envisagées dans les expériences de pensée. La métaphysique descriptive, par contre, aspire à une plus grande universalité, notamment par l'usage de ces expériences.

Prise au sens général, l'analyse conceptuelle d'un terme est une tentative pour rendre compte de la relation entre son utilisation d'une part, et les croyances et intuitions des locuteurs qui l'emploient d'autre part (Neander, 1991: § 2). En ce sens, l'analyse conceptuelle n'aboutit pas forcément à une *définition théorique*, censée fournir l'extension d'un terme en isolant si possible les propriétés essentielles des membres de cette extension. Lorsqu'un terme n'a pas d'extension, comme dans le cas de « phlogistique », il n'est pas possible d'en donner une définition théorique, mais cela ne nous empêche pas d'en fournir une analyse conceptuelle si, par exemple, nous voulons

montrer à un locuteur persuadé de l'existence du phlogistique les contradictions internes du concept. Une autre divergence intéressante entre l'analyse conceptuelle et la définition théorique concerne les limites d'application des concepts ordinaires. Certaines expériences de pensée peuvent révéler les limites des intuitions des locuteurs relativement à l'application d'un terme. Ces limites peuvent se révéler, soit parce que les intuitions divergent d'un locuteur à l'autre, soit parce qu'elles nous font complètement défaut. Dans une telle situation, une définition théorique peut résulter d'une stipulation sur l'extension exacte du terme. Par exemple, ce genre de stipulation permet au physicien d'envisager l'élargissement du concept de son pour y inclure des vibrations mécaniques inaudibles, telles que les ultrasons.